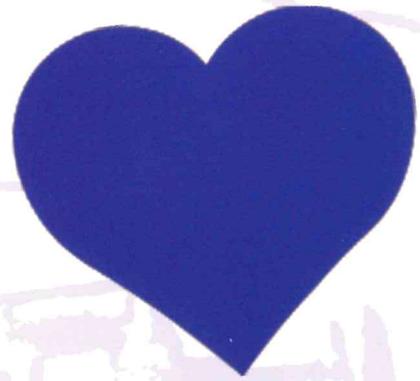
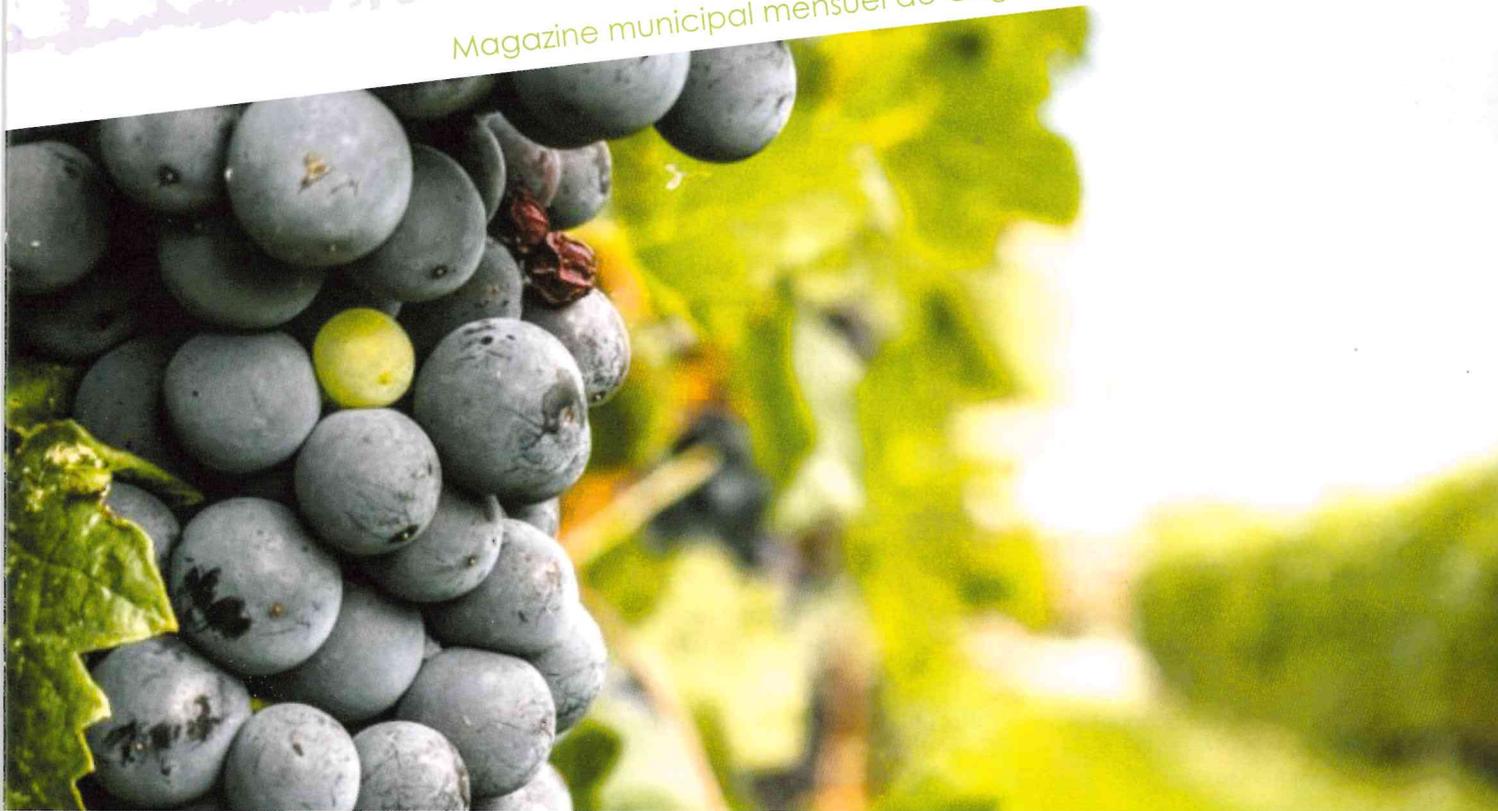


# Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°56 Octobre 2020



**DU NOUVEAU DANS LES ÉCOLES**  
**LA MAISON DU BEL ÂGE**  
**DOSSIER : URBANISME**



[www.cuges-les-pins.fr](http://www.cuges-les-pins.fr)



# ZOOM SUR LES ACTIONS DES ÉLUS



Tout d'abord, je remercie les Cugeoises et Cugeois qui nous ont accordé leur confiance pour les six prochaines années.

En tant qu'avocate spécialisée en droit public, et intervenant tant en conseil qu'en contentieux, j'ai souhaité rejoindre l'équipe de Monsieur le Maire aux fins de **défendre et protéger les intérêts du territoire de la commune**. Je mettrai mon expertise du droit de l'urbanisme qui inclut tout à la fois les règles régissant les autorisations d'occuper le sol et celles dédiées à l'élaboration ou encore la révision du plan local d'urbanisme au service de la commune.

Notre engagement porte notamment sur la défense des spécificités territoriales et du cadre de vie de notre commune, auprès de la Métropole Aix-Marseille-Provence (« AMP »).

Je me réjouis que la rentrée actionne bientôt le **redémarrage des travaux d'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** auprès de la Métropole AMP.

Le PLUi a pour vocation à **maîtriser la constructibilité** dans le respect de notre environnement.

Le PLUi doit nous permettre de créer des **emplacements réservés pour l'extension de nos équipements collectifs et de services publics**. Il s'agit de gros chantiers que je vais débiter avec l'ensemble des services municipaux concernés et mobilisés. **C'est notre priorité.**

Le **développement de l'offre de stationnement sur le territoire** constitue également une problématique sur la ZAC des Vigneaux. En ma qualité d'élue mais aussi d'habitante de la ZAC, je travaille auprès de la Métropole AMP et de l'aménageur, la SPL Façonéo, sur ce point, avec l'aide de contributions pertinentes et engagées des habitants de cette zone.

Enfin, les projets individuels de constructions **doivent se conformer au code de l'urbanisme et au plan local d'urbanisme**<sup>1</sup>. S'ils ne sont pas juridiquement réalisables, le service instructeur est là pour l'expliquer aux pétitionnaires. En revanche, ce service ne dispose pas de base juridique lui permettant de régulariser des constructions irrégulièrement édifiées.

Il reste tant à faire, nous en sommes conscients. Si Rome ne s'est pas faite en un jour, Cuges-les-Pins, sans surprise, ne le sera pas non plus. Mais chacun des membres de l'équipe de Monsieur le Maire s'y attèle dans son domaine et avec cœur.

Je vous souhaite un bel automne.

Marion Taupenas  
5e adjointe déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement,  
à l'environnement et aux affaires juridiques

## SOMMAIRE

2 ZOOM SUR  
LES ACTIONS DES ÉLUS

3 ÉDITO

4-5 ENFANCE  
DU NOUVEAU À L'ÉCOLE

6 VIE MUNICIPALE

7 CULTURE

8-11 URBANISME

12-13 LOISIRS À CUGES

14 PROJET  
LA MAISON DU BEL ÂGE

15 TRIBUNE LIBRE  
PETITS BONHEURS  
À VOUS LA PAROLE

## ÉDITO



Des transitions s'opèrent profondément dans notre société et dans les services publics notamment grâce à internet qui favorise l'information et les échanges, et accompagne en complémentarité les actions des services de proximité.

Aujourd'hui, **les municipalités doivent s'adapter et pallier le désengagement de certaines institutions** dans les secteurs ruraux de plus en plus démunis.

En 2018, la municipalité de Cuges a fait le choix de prendre à sa charge le distributeur de billets de la Caisse d'Épargne (25000 €/an), cette solution étant indispensable pour la vie de la commune et le maintien de son commerce de proximité.

Prochainement, **la maison du Bel Âge ouvrira ses portes** à l'emplacement de l'ancienne caisse d'Épargne ; nous nous réjouissons du soutien apporté par le département 13 aux communes dans le domaine des services à la personne et en particulier des personnes âgées. **Un service postal y sera également offert** afin de pallier le départ annoncé du bureau de poste de Cuges.

Au Chapitre des bonnes nouvelles, il faut saluer **le raccordement prochain à internet de la ZAC des Vigneaux**, et la possibilité donnée à tous les habitants cugeois d'accéder au Haut débit par la fibre.

Comme chacun a pu le constater, des travaux ont nécessité la réouverture de certaines voies communales, récemment refaites.

**Quelques explications utiles** sont données à toutes et tous dans ce magazine.

À l'heure où nous réalisons ce magazine, **l'activité municipale a été bouleversée** par l'existence d'un foyer de contamination au covid touchant principalement le service entretien de la mairie. Je suis moi-même cas contact ainsi que d'autres agents, ce qui engendre une réduction de certains services et une mise en veille momentanées pour d'autres. Tout est mis en œuvre pour permettre de **retrouver une situation pérenne** à commencer par les écoles, le périscolaire, la restauration et service à la personne.

Nous mesurons tous la portée de ce fléau mais devons faire face, ensemble pour consolider nos structures et assurer le service public aux côtés des agents.

**Prenez soin de vous.**

Bernard Destrost

Maire de Cuges les Pins

Vice-président du Conseil de territoire  
du Pays d'Aubagne  
et de l'Etoile

Conseiller Métropolitain

<sup>1</sup> Cf. article L. 421-6 du code de l'urbanisme.

# ENFANCE



DU NOUVEAU  
À L'ÉCOLE

## L'INFOS EN PLUS

L'école élémentaire **Simone Veil** accueille actuellement **397 élèves**.  
Aujourd'hui, son potentiel d'accueil s'élève à **630 élèves**  
+ **45 personnels** (enseignants et administratifs)



**Mme Valérie CHAREYRE - FRANCO**  
Nouvelle directrice de l'école élémentaire Simone Veil

Originaire de Lambesc, Mme CHAREYRE- FRANCO a été directrice pendant 16 ans de l'école élémentaire de Rognes où elle avait également en charge une classe de CE2 à mi-temps.

Souhaitant évoluer et se consacrer au travail de direction, elle a saisi l'opportunité ici à Cuges-les-Pins, de mettre son expérience au service de l'école Simone Veil.

« Je suis très investie dans mon métier » nous exprime-t-elle avec enthousiasme !

« Il y a une très bonne équipe enseignante à l'école Simone Veil. J' aime le travail en synergie avec les enseignants, les enfants, les parents d'élèves, les encadrants du péri-scolaire et la mairie; c'est très important pour les élèves

de sentir une continuité et entretenir un dialogue entre les adultes qui les entourent ».

«Je souhaite, dès cette année, organiser les élections de délégués de classe pour favoriser les échanges, travailler avec les élèves sur le règlement Intérieur et leurs attentes d'une manière générale dans l'établissement » .

Pour cette enseignante de coeur, le bien vivre ensemble est essentiel ainsi que le respect, l'écoute et la politesse.

«Pour tous, ma porte reste ouverte et je suis disponible et à l'écoute, car il est primordial de bien communiquer, d'être informée et d'informer»

Ayant pour objectif de communiquer avec tous en transparence, elle a pris l'habitude de travailler de manière numérique (information aux familles par emails, Groupe whatsapp avec les enseignants, etc,...).

Lorsqu'il est question de la gestion actuelle et à venir du cadre scolaire, elle précise : «Ce qui est primordial, c'est la sécurité des enfants, et en ce moment, il faut aussi gérer la crise de la Covid. Nous appliquons à la lettre les directives nationales et départementales sur les sujets sanitaires et sécuritaires, et, pour le Covid, leurs évolutions fréquentes même si ce n'est pas toujours facile»

«Nous avons à coeur de maintenir une scolarité normale pour tous les écoliers. Les sorties scolaires sont interdites pour l'instant. Mais si la situation s'améliore et que nous avons la possibilité de mener à bien les projets, alors nous serons toutes et tous, écoliers et enseignants, enchantés de pouvoir organiser des sorties et classes transplantées».

Nous lui souhaitons une bonne année scolaire et espérons le, beaucoup de belles années ici à Cuges.

# ENFANCE



DU NOUVEAU  
À L'ÉCOLE

## NOUVEAUX ENSEIGNANTS

L'école maternelle **Pierre Cornille** et l'école élémentaire **Simone Veil** accueillent de nouveaux enseignants.  
Nous leur souhaitons la bienvenue et une belle année scolaire !



**Marjorie Montfort**  
École maternelle



**Anthony Miramond**  
École maternelle



**Marie-Laure Gaibelet**  
École maternelle



**Mélanie Gila Terol**  
École élémentaire



**Marlène Pontaud**  
École élémentaire

## LES INITIATIVES À LA RESTAURATION SCOLAIRE

- Initiation au tri des déchets alimentaires au satellite VEIL, dans l'attente d'un rdv avec la métropole pour une animation ludique et éducative à la gestion du tri avec la collaboration de Cyrille Virilli, Frédéric Adragna et le service EJER

- Barquette à usage unique remplacée par de la vaisselle en verre

- Renouvellement du service de couverts de table chez les tout petits au satellite CORNILLE avec le couteau pour tous.

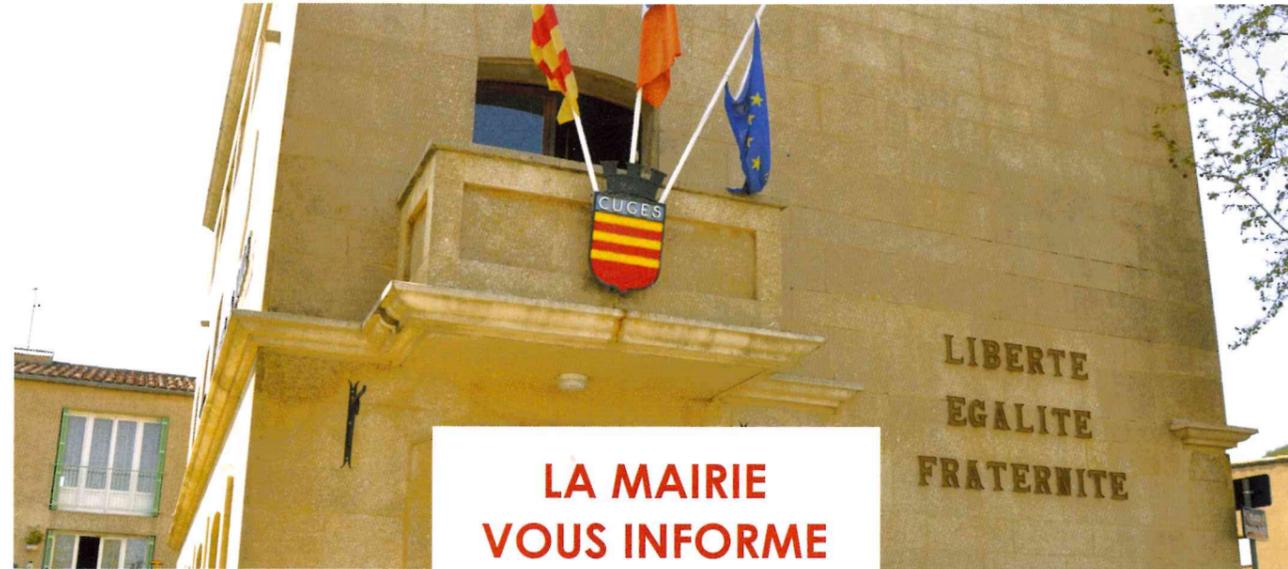
- Commission des menus, mardi 6 octobre



## INFOS

L'Aide au Travail Scolaire Personnalisé pour les collégiens et les lycéens redémarre dès le 1<sup>er</sup> octobre, les mardis et jeudis, à la médiathèque, de 17h30 à 18h30.

# VIE MUNICIPALE



**LA MAIRIE  
VOUS INFORME**

Monsieur le maire et ses adjoints tiennent désormais **une permanence chaque samedi matin en mairie**. Sans rendez-vous, vous pourrez rencontrer vos élus et échanger sur différents sujets. Si vous souhaitez **rencontrer un élu** en particulier pour un sujet en lien avec sa délégation, vous pouvez vous rapprocher du **secrétariat des élus au 04 42 73 39 49** pour fixer le rendez-vous.

## LES ORDURES MÉNAGÈRES

La période exceptionnelle liée au COVID que nous vivons (et que nous continuons à subir aussi) a considérablement modifié les habitudes saisonnières des usagers.

Comme nous, vous avez certainement constaté que les habitants sont beaucoup moins sortis du territoire et sont également beaucoup intervenus dans leurs logements. De fait, avec des effectifs réduits, la société a dû faire face à **+20% de tonnages d'ordures ménagères** et surtout **+100 % de tonnages d'encombrants** par rapport à la même période de l'an dernier. De nouveaux comportements ont également vu le jour comme le «jeté facile». Nous constatons en effet toujours (même s'il y a une toute petite amélioration) des **dépôts sauvages** à côté des points de collecte liés, entre autres, au fait que les administrés, de peur sans doute d'être contaminés, ne prennent même plus la peine d'ouvrir les conteneurs (même les conteneurs enterrés à pédale !) et déposent ainsi les ordures ménagères à même le sol alors que le conteneur est vide. Le premier à agir ainsi provoque inévitablement une réaction en chaîne de comportements identiques. Cette attitude irrationnelle **pénalise lourdement la gestion des interventions** et dégrade considérablement l'image de notre travail, même si nous en convenons, tout est loin d'être parfait.

## LA MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS

Les **délais d'intervention sur les remplacements/réparations de PAV ou conteneurs OM enterrés** sont eux aussi ralentis car les pièces détachées proviennent pour la plupart d'Espagne et d'Italie, ce qui dans le contexte actuel rallonge notablement les délais de livraison. Soyez persuadés quand même que **100 % des problèmes techniques sont identifiés** par la Direction des Déchets qui met chaque jour tout en œuvre afin de pallier à tous ces dysfonctionnements.

## LES POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Suite aux **problèmes récurrents de collecte de PAV** sur les communes pendant cette période estivale, nous avons convoqué l'entreprise SUEZ/SITA à 2 reprises, les 28 juillet et 26 août derniers. Il ressort que la situation s'est améliorée, nous l'avons constaté d'une part globalement lors de nos contrôles sur le terrain et d'autre part au vu du nombre de doléances sur le standard *Allo Déchets* en net recul.

Il est vrai que le prestataire semble désormais prêt à faire de gros efforts afin d'apporter le **meilleur service possible** aux usagers :

- **Mise en place gratuite d'un nouvel outil** à disposition de la direction de la collecte avec formation du personnel idoine et fourniture de quelques tablettes.

- **Détachement d'un agent de maîtrise supplémentaire** à 50 % sur la collecte des PAV jusqu'à la fin de l'année 2021 (fin du marché) ce qui portera à 1,5 ETP le nombre d'AM sur Collecte + déchetteries.

- Un travail commun a eu lieu en septembre entre SUEZ et nos équipes, afin d'**affiner au mieux les fréquences de collecte** point par point.

À noter qu'un certain nombre de PAV sont HS (aériens) et en attente de remplacement, ce qui explique qu'ils ne sont pas collectés.

Par ailleurs et pour votre parfaite information, le confinement lié à la pandémie a considérablement modifié les habitudes des usagers : -19 t à +13 t pour les emballages durant les 3 derniers mois. +7 t à +72 t !! Pour le verre mais -1 t à -29 t pour le papier. À ce titre se posera à terme l'intérêt de conserver des PAV papier en constante régression (transformation en bi-flux = gain de coût et de place).

# CULTURE



**LA MÉDIATHÈQUE**

## LA MÉDIATHÈQUE REPREND SES HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE À SAVOIR :

Mardi 15h-18h30  
Mercredi 9h 12h30 / 14h-18h30  
Vendredi 9h-12h30 / 15h-18h30  
Samedi 9h-12h30 / 14h-17h

N'hésitez pas à venir découvrir le **nouvel espace Jeunesse**, le **coin des Romans** et l'espace **Accueil**.

En raison de l'épidémie de Coronavirus, le **port du masque est obligatoire** dans la médiathèque et le Fablab reste fermé jusqu'à nouvel ordre...

Le **Biblio Drive** est toujours actif : vous pouvez réserver vos livres, CD, DVD sur le catalogue en ligne via le site de la mairie onglet Médiathèque ou sur l'application Ma Bibli.

N'hésitez pas à nous contacter au **04 42 73 39 55** si vous avez besoin d'informations.

## UN ATELIER ÉCRITURE ?

«J'écris pour pouvoir lire ce que je ne savais pas que j'allais écrire» Cl. Roy

La médiathèque municipale vous propose de participer à un **atelier d'écriture** animé par Jeanne Bastide (animatrice diplômée) le **samedi 10 octobre** de 10h à 11h30.

Pour retrouver le plaisir d'écrire, de s'écouter et d'échanger autour des textes.

**Atelier gratuit** pour adultes.  
Places limitées sur réservation au  
**04 42 73 39 55**

## LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLI

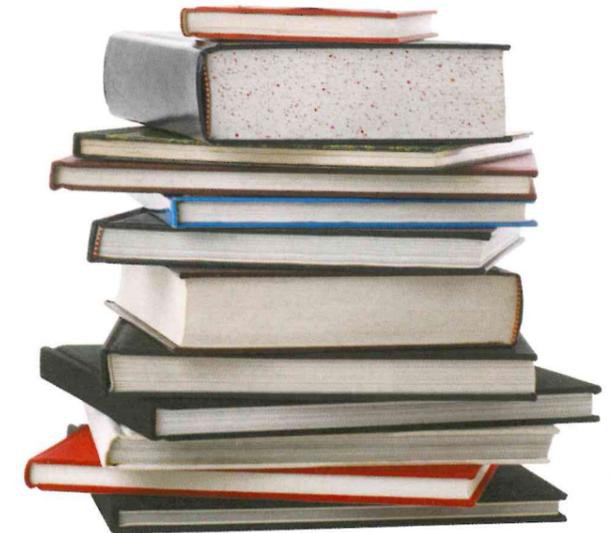
- Samedi 10 octobre à 11h •  
**Atelier philo** avec Caroline Frétière pour les enfants de 7 à 11 ans.

- Mercredi 14 octobre à 11h00 •  
**Contes & Comptines** avec Marie-Line de l'association Muzzynote pour les enfants de 4 à 77 ans.

- Samedi 17 octobre à 11h •  
**Samedi des bébés** avec Marie-Line de l'association Muzzynote pour les 0-4 ans.

## ATTENTION

Places limitées sur inscription au  
**04 42 73 39 55**



# DOSSIER



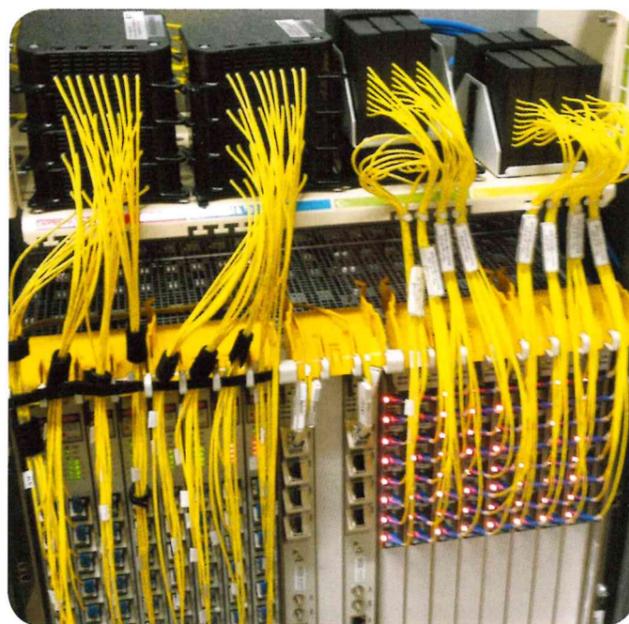
## LA FIBRE OPTIQUE

### CUGES-LES-PINS S'ÉQUIPE EN FIBRE OPTIQUE

Le **déploiement des réseaux à Très Haut Débit** s'effectue à Cuges-les-Pins conformément au Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) qui recense les infrastructures et réseaux de communications électroniques.

La société SFR FTTH, filiale du Groupe Altice, a été désignée pour réaliser **l'implantation de la fibre optique** sur le territoire cugeois.

La mairie a donné toutes les autorisations relevant de sa compétence, et les travaux sont conduits exclusivement par SFR FTTH.



### TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA FIBRE EN SOL

La période de restriction engendrée par la Covid-19 ayant généré des retards, la **date d'achèvement des travaux** a donc été décalée et est prévue pour la fin septembre.

Il reste la **phase de tests nécessaires** avant les possibles raccordements à la fibre.

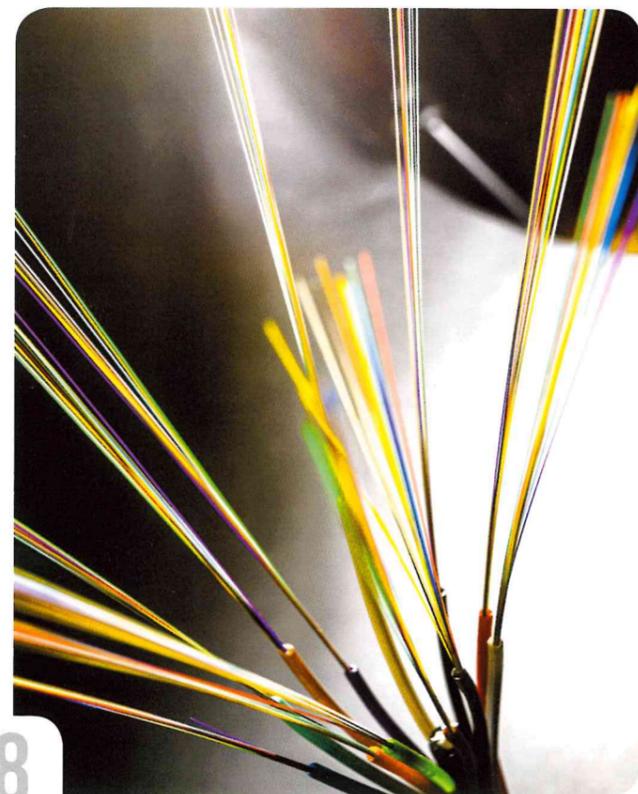
À ce jour, un souci d'arrivée de la lumière a été décelé et SFR FTTH met tout en oeuvre pour lever cette difficulté.

SFR FTTH prévoit **les premiers raccordements de logements** début décembre 2020.

Un dossier complet vous sera présenté dans le **Cuges au Coeur Mag de Novembre**.

La fibre pour qui ? Pourquoi ? Le coût ? Comment ?,..

Tous les détails seront présentés pour répondre à vos questions.



# DOSSIER



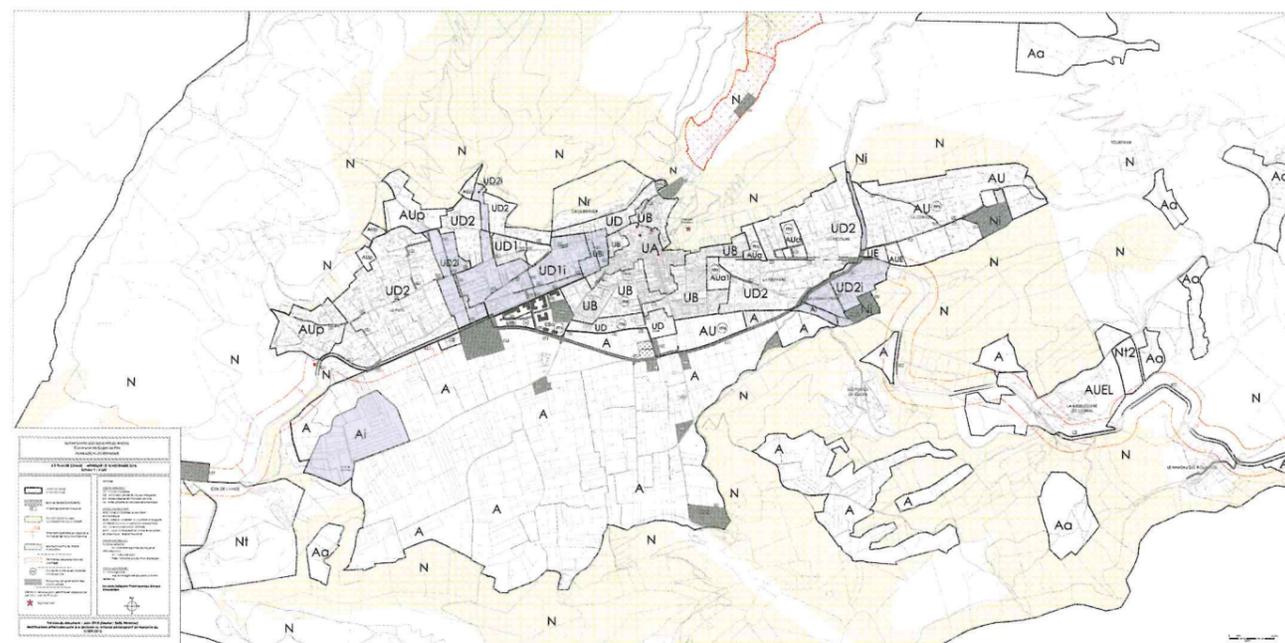
## URBANISME

### CONSTRUCTION - INSTRUCTION RAPPEL

Le **service instructeur** de notre commune est un service en restructuration, composé d'agents sérieux, engagés et compétents qui souhaitent **voir les projets des cugeois.es aboutir**. Cependant, si la norme, si le droit sont, certes, sujets à interprétations ainsi qu'en témoigne l'augmentation croissante de la jurisprudence administrative et pénale en la matière, ils ne doivent pas être méconnus. Autrement posé, les projets de constructions **doivent se conformer** au code de l'urbanisme et au plan local d'urbanisme<sup>1</sup>.

Il en résulte également que si votre projet n'est pas juridiquement réalisable, **le service instructeur est aussi là pour vous l'expliquer**. En revanche, ce service ne dispose pas de bases juridiques lui permettant de régulariser des constructions irrégulièrement édifiées<sup>2</sup>. Aussi, avant d'envisager de construire, assurez-vous, par exemple avec l'appui de ce service instructeur dont vous devez également entendre qu'il demeure très sollicité, ou encore du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (« CAUE »), de ce que **votre projet se conforme au droit applicable**.

Vous pouvez également et utilement vous reporter dans un premier temps au site officiel [service-public.fr](http://service-public.fr) qui répertorie les cas dans lesquels votre projet de travaux sera soumis à une formalité préalable (déclaration préalable de travaux, permis de construire ou d'aménager...).



<sup>1</sup> Le 1 de l'article L. 421-6 du code de l'urbanisme dispose en effet que : « Le permis de construire ou d'aménager ne peut être accordé que si les travaux projetés sont conformes aux dispositions législatives et réglementaires relatives à l'utilisation des sols, à l'implantation, la destination, la nature, l'architecture, les dimensions, l'assainissement des constructions et à l'aménagement de leurs abords et s'ils ne sont pas incompatibles avec une déclaration d'utilité publique. »  
<sup>2</sup> Sauf par mise en oeuvre de la prescription administrative, qui n'est de toute façon pas applicable lorsque la construction irrégulière a été réalisée sans permis de construire alors qu'il était nécessaire (cf. art. L. 421-9 du code de l'urbanisme).

# DOSSIER



LA ZAC DES VIGNEAUX

## INTERNET AUX VIGNEAUX

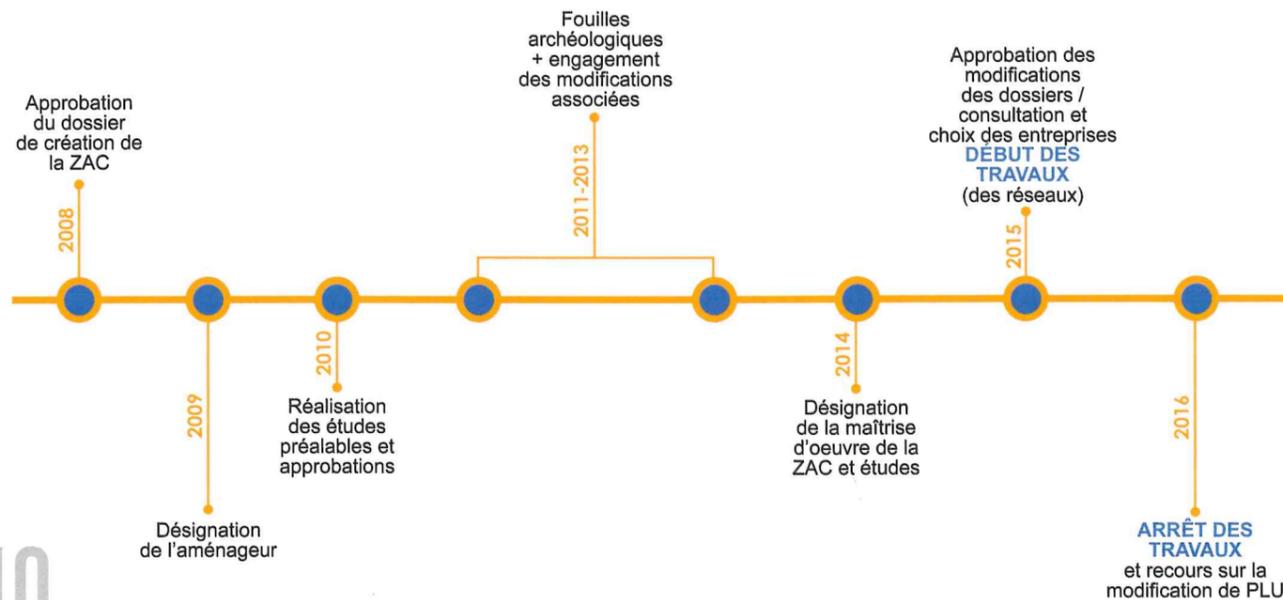
Au chapitre des bonnes nouvelles, il faut saluer le **raccordement prochain à internet** de la ZAC des Vigneaux. Comme chacun a pu le constater, des travaux ont malheureusement nécessité la réouverture de certaines voies communales, récemment refaites.

À l'occasion de la réfection d'ampleur des voies du cœur de village débutées en 2017, les divers opérateurs de téléphonie ont été informés de la nécessité d'anticiper la mise en place de leur réseau ADSL et/ou fibre. SFR – opérateur chargé de déployer la fibre sur le territoire de Cuges – a procédé à ses propres travaux dans les délais impartis.

**Orange n'a répondu à aucun courrier de la municipalité ni à aucune des multiples relances, ni même assisté à aucune réunion de chantier.** Face à cette situation, la municipalité a ensuite envisagé tous les tracés de tranchées possibles afin d'éviter la réouverture des voies récemment refaites.

Malheureusement, le réseau internet du centre-ville étant saturé et certaines portions de la RD8 étant trop fragiles pour supporter de tels travaux, **la seule solution** a donc été de rouvrir les voies Bonifay, Gambetta et Raphèle. L'erreur étant exclusivement du fait et de la responsabilité de la Société Orange, c'est elle qui supporte le coût de ces travaux. Il n'y a donc pas eu de « **manque d'anticipation des travaux** » pour répondre aux récentes publications d'auteurs qui, à l'évidence, ont une parfaite méconnaissance du sujet.

## LES PHASES CLEFS DE L'AMÉNAGEMENT DE LA ZAC



# DOSSIER



LA ZAC DES VIGNEAUX

## ZOOM LIVRAISON DES ZAC DES VIGNEAUX

### Bâtiment Rue des Lauriers - UNICIL :

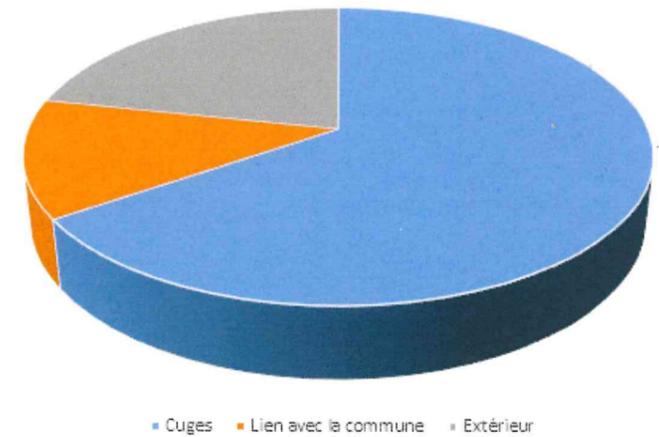
Depuis février 2020, nous travaillons avec UNICIL sur les attributions des **81 logements**.

**Contingents présents :** Préfecture, Action Logement, Métropole et Conseil Départemental 13.

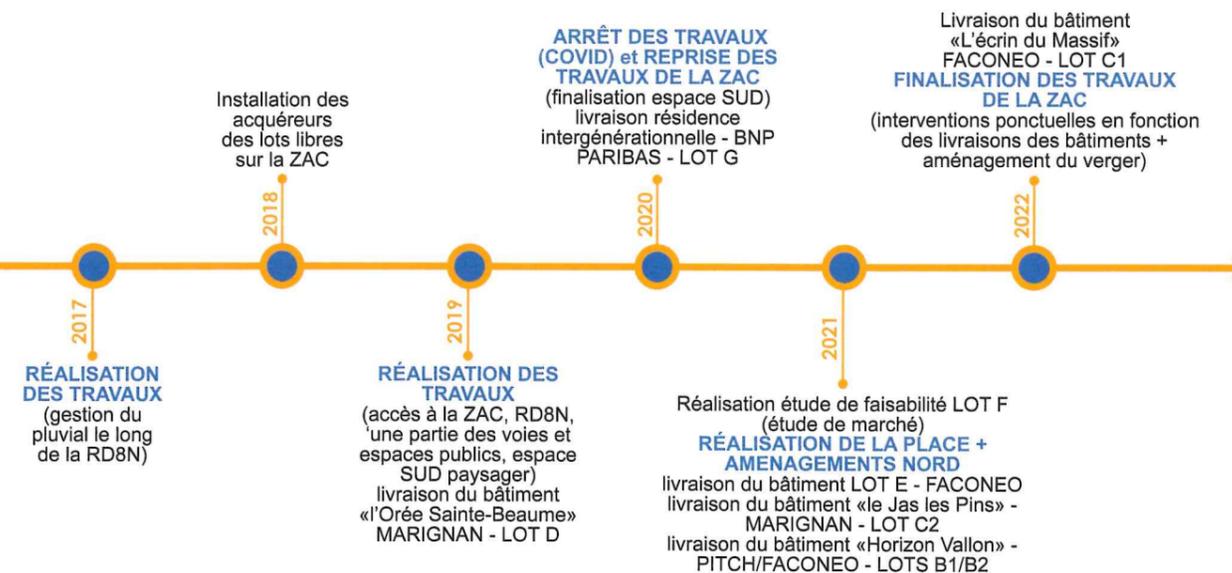
À ce jour, il reste encore 3 logements à attribuer (2 T2 et 1 T3).

Pour l'instant :

- **51 logements** ont été attribués à des cugeois,
- **10 logements** ont été attribués à des personnes extérieures ayant un lien avec la commune (y travaille, y ont de la famille ou sont d'anciens cugeois souhaitant y revenir).
- **17 logements** ont été attribués à des personnes extérieures (dont 2 DALO).



## UN CHANTIER TOUJOURS EN COURS > FIN 2022



# LOISIRS À CUGES



## L'ACTU DES ASSOCIATIONS

### TC CUGES



Le **TC CUGES** a fait sa rentrée fin août, afin de pouvoir vous accueillir dans un club house « **New-Look** ».

Nous avons également le plaisir d'accueillir, Niels, notre nouvel enseignant qui assurera avec Cécilia, Caroline et Laurent l'ensemble

des cours (enfants et adultes) dispensés à l'École de Tennis. Bienvenue à lui au sein de notre club !

Il reste encore de la place pour les cours du mercredi (10H, 15H et 16H 30) ainsi que le mardi soir pour les ados : cours d'essai offert ! Une autre petite nouveauté pour cette nouvelle saison...**le CAFÉ TENNIS**. L'occasion de passer une bonne matinée autour d'un bon café (merci encore, Renan J) et bien sûr d'échanger quelques balles entre adhérents.

**CAFÉ TENNIS le 25 octobre 9h30/12h !**

Venez consulter la page Facebook du club afin de suivre nos actualités, les résultats des équipes engagées dans les différents tournois, etc...

Contact : [staff.tccuges@gmail.com](mailto:staff.tccuges@gmail.com)

### TADLACHANCE



Les cours de **yoga** et **d'arts plastiques** ont repris avec l'association **Tadlachance**.

Pour tous renseignements, contactez-nous au **06 21 32 54 08**.

### LES ENFANTS DE SATU MARE

Notre **association d'aide humanitaire** se voit contrainte d'annuler son voyage en Roumanie initialement prévu en Octobre, pour cause de crise sanitaire. **Nous ne sommes donc pas mesure de réceptionner vos dons en nature.**

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que la situation nous permettra à nouveau l'organisation d'une mission. Nous vous remercions pour votre fidélité.

### CUGES RANDOS LOISIRS



Allez ! Cassons une image : « La randonnée c'est pour les « vieux » de plus de 50 ans qui veulent se dégourdir les jambes !!! ». Ben non et **Cuges Randos Loisirs** vous le prouve !

En effet, la randonnée pédestre c'est aussi autre chose. Cela peut être moderne, très dynamique et fun. Donc cette année, en plus de ses activités habituelles, rando santé, rando douce, rando tonique, rando patrimoine, rando à la journée, itinérance, le club crée sa section compétition : un groupe **RANDO CHALLENGE - PERFORMANCE !!!!!**

#### Mais c'est quoi ?

Au placard carte papier et autre boussole, on préférera GPS, smartphone et logiciels de randonnée, moyens d'orientation modernes appréciés par les plus jeunes.

Ce mélange de rallye et de course d'orientation où le plus rapide gagne (sans toutefois courir !) et qui se pratique seul ou en équipe vous attire ? Vous aimez les défis, les challenges, les performances... en un mot la compétition ?

Nous avons ce qu'il vous faut !

**Lancez-vous et venez nous rejoindre !!!!!**

Bien entendu pour celles et ceux qui seraient intéressés par cette nouvelle activité un coaching sera mis en place pour ceux qui le souhaitent.

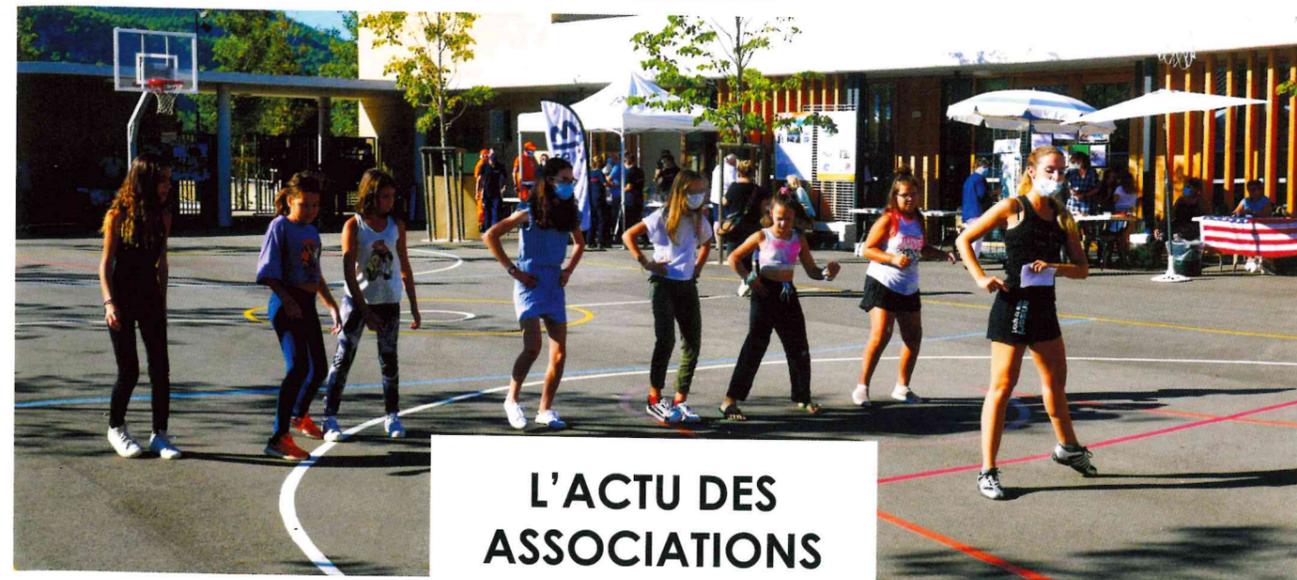
Pour + de renseignements : **06 72 83 74 97** le Président J.Y Ganne [information@cugesrandoloisirs.fr](mailto:information@cugesrandoloisirs.fr) • <https://cugesrandoloisirs.fr>

### FOYER RURAL



Le **Foyer Rural** reprend les randos jeudi matin et samedi journée. Roger : **06 34 77 43 27**

# LOISIRS À CUGES



## L'ACTU DES ASSOCIATIONS

### TRAIL ET ULTRATRAIL

Nous sommes heureux de vous annoncer la création d'une association sportive à Cuges concernant **la pratique du trail et UltraTrail**.

Notre but est de **promouvoir la pratique de ce sport** et le **respect de l'environnement**, nous souhaitons donc nous rendre disponible pour des **actions éco-responsables** (ramassage de déchets, entretien du parc de la sainte baume) ou dans la vie associative et culturelle du village.

Je vous fais donc parvenir les statuts, le règlement intérieur de l'association, le récépissé de déclaration en préfecture ainsi que l'AG constitutive.

Pour information, parmi nos adhérents, les féminines sont souvent mises à l'honneur, **Marina Vakalis est actuellement 1er du challenge de trails de Provence** (format court 25/30 km), **Eve Mougeot** ainsi que **Vanessa Dumay ont fait toutes deux un podium le week-end dernier sur le Trail du col du noyer** (05).

La team Bertagne a été créée de façon non officielle depuis quelques années jusqu'à ce mois-ci. Une page Facebook existe depuis relatant toutes nos sorties et courses ainsi que récemment une **chaîne YouTube «Flokitrail»** (courses et ultratrails vu de l'intérieur).

Le président • Bonifay Julien • **06 89 61 98 00**

### UNION DES COMMERÇANTS



En ce mois de rentrée une nouvelle association de commerçants a vu le jour.

**L'UCC, Union des Commerçants Cugeois** a pour but de promouvoir et préserver le commerce local, animer les commerces sur des périodes festives et faciliter l'entraide entre commerçants.

Retrouvez nos actualités sur la page Facebook : **Union des Commerçants Cugeois**.

Vos idées et suggestions sont les bienvenues sur : [uccugeslespins13@gmail.com](mailto:uccugeslespins13@gmail.com)

# PROJET



## LA MAISON DU BEL ÂGE

Pour lutter contre l'isolement et accompagner les seniors dans leurs démarches administratives, le Département assiste les communes et ouvre des **Maisons du Bel Âge** sur tout le territoire. Véritable guichet unique d'accueil des seniors, elles représentent un lieu créateur de service public et de lien social.

### LA MAISON DU BEL ÂGE À CUGES-LES-PINS

La Maison du Bel Âge de Cuges-les-Pins va très prochainement ouvrir ses portes. Ce lieu d'accueil répond à la nécessité de proximité et affirme une ambition des élus de **prolonger l'autonomie des seniors** en s'engageant pour améliorer leur qualité de vie au quotidien.



La caravane de la Maison du Bel Âge a eu un vif succès dans notre village lors de sa première venue !

Nous l'accueillons à nouveau à Cuges-les-Pins et nous vous donnons rendez-vous **la semaine du 19 octobre** pour retrouver cette belle initiative !

### PLUSIEURS MISSIONS

#### 1/ Informer, orienter, accompagner

- **Inform**er les personnes de 60 ans ou plus et leurs proches ou aidants sur l'ensemble des actions, dispositifs, événements et structures pouvant les intéresser.
- **Accompagner** ces personnes dans leurs démarches administratives et les orienter dans leurs recherches (aide au montage de dossiers type allocation personnalisée d'autonomie, ou de prestations individuelles ou spécifiques, etc.).
- **Améliorer la vie quotidienne** des personnes du Bel Âge en les aidant à trouver des solutions à leurs problématiques et créer du lien social.

#### 2 / Assurer une veille sanitaire

- **Repérer** les personnes fragilisées et/ou isolées et leur proposer **aide et soutien**.
- **Appels réguliers et d'urgence** (grand froid, épidémies, canicule, etc.).

#### 3 / Proposer des animations, lutter contre l'isolement et prévenir la dépendance

- **Organisation de sorties** visant à la découverte du patrimoine culturel et des parcs et domaines départementaux.
- Promotion d'**ateliers, d'animations** et de **conférences débats** ciblés sur 4 thématiques : fracture numérique, mémoire, équilibre et nutrition.

#### 4 / Réintroduire le service au public avec La Poste

Un **guichet postal**, ce service essentiel pour tous les Cugeois et Cugeois, sera aussi mis en place en partenariat avec La Poste. Il sera possible de procéder à des opérations telles que l'achat de timbres, le retrait/dépôt de colis ou de recommandé. Cette 4ème mission, permettra le **transfert des activités postales du bureau de poste vers la Maison du Bel Âge de Cuges-les-Pins**, qui sera gérée par le Conseil Départemental et incluant une agence postale.

# TRIBUNE LIBRE

## EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

### La parole aux Cugeois ?

Au mois de Juillet, à la question « Prévoyez-vous de remettre les questions diverses pour le public à l'ordre du jour des conseils municipaux? », la réponse de Mr le Maire a été sans équivoque: NON. La raison donnée? « Dans 90% des communes, ça n'existe pas ». Nous constatons là que la majorité préfère suivre le troupeau plutôt que sortir du rang en devenant un exemple de démocratie et de considération envers ses administrés.

La crainte sous jacente étant sans doute d'être pris au dépourvu, il faudra continuer à faire parvenir vos questions à Mr le Maire à minima 5 jours avant le conseil. Nous vous invitons à nous mettre en copie ([cugescestvous@gmail.com](mailto:cugescestvous@gmail.com)) de vos correspondances dans le cas où vous jugeriez un suivi utile.

Nous, élus d'opposition, ne sommes d'ailleurs pas en reste puisque la parole ne nous sera donnée qu'à la condition d'avoir soumis nos points à aborder 3 jours avant le conseil, dans le cas contraire nous serons contraints de nous taire.

Belle démocratie !

Vos élus d'opposition « Cuges c'est vous » : *Fabienne BARTHELEMY, Pascaline DUBRAY, Audrey MOLINA, Jean Henri LESAGE, Eric REMEN* (<https://cuges-c-vous.fr> et facebook page *Cuges c'est vous*)

## EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Les conseillers municipaux sont élus au suffrage universel et leur représentation démocratique s'exerce à travers la parole donnée à la majorité et à l'opposition en Conseil Municipal (CM). Les PV sont retranscrits littéralement et soumis pour appréciation à chaque élu, y compris de l'opposition. Le CM est l'endroit des débats sur des thématiques précises et travaillées au préalable en commissions. Il traite des projets où l'intérêt général doit être préservé. Les problèmes particuliers sont résolus par d'autres moyens.

Concrètement aujourd'hui, Mr le Maire et ses adjoints tiennent des permanences en mairie, ouvertes au public, chaque samedi matin sans rendez-vous. De plus, ils se rendent disponibles sur rendez-vous chaque jour en semaine selon les disponibilités.

**Cela n'a jamais fait auparavant.** Le site facebook de la mairie est également ouvert à tous et certaines réponses y sont apportées directement. Les sujets traités sont vastes et nécessitent souvent d'y réfléchir avec l'administration pour apporter une solution. Ce n'est donc pas faire partie « du troupeau », si tant est que les élus puissent être considérés comme du bétail... que de se donner le temps de la réflexion afin de répondre de façon précise et concrète aux questions posées par les administrés.

«La parole donnée à tous» est un concept politique attractif de l'opposition, **répondre aux Cugeois est notre parti pris !**

Groupe Cuges Avenir

# PETITS BONHEURS

## NAISSANCES



Éléna FLECK, née le 25 juin  
Karel VIRGLER, né le 21 juillet  
Elio PELLEGRINI, né le 24 juillet  
Dimitri MARTOSHENKO, né le 24 juillet  
Sacha TCHILINGUIRIAN, né le 28 juillet



Lina BITALLAH, née le 4 août  
Elsa AGNELLI, née le 5 août  
Camil KHEDIM, né le 13 août  
Hugo CARABIN, né le 14 août  
Leandro OLIVARI, né le 27 août  
Tymelia TRABUCO, né le 28 août  
Noa DEGEORGES BOUFFET, né le 11 septembre



## MARIAGES

Mikaël CHIQUET et Fertha NAAMANE, mariés le 8 août  
Nicolas OBERHOLTZ et Séverine DUCOS, mariés le 8 août  
Anthony PUTZU et Aline MALLECK, mariés le 11 septembre  
Geoffrey RICHARD et Margaux CHARPENTIER, mariés le 12 septembre  
Arnaud LEHMANN et Marine ALLAIS, mariés le 19 septembre

## À VOUS LA PAROLE

**Nouveau sur Cuges les pins**  
L'ancien salon l'île de beauté coiffure revient avec un service à domicile « **Envol coiffure** »  
Céline pour ceux qui me connaissent  
Contactez moi au **06 59 61 51 51**

Je suis assistante maternelle agréée, située à proximité de l'école maternelle. Dynamique, attentive aux besoins et à la sécurité de votre enfant, j'ai actuellement une place pour garder un enfant de moins de 3 ans.  
Au plaisir d'échanger avec vous au **06 64 28 74 32**

Perdue chatte blanche à poils longs aux yeux bleus tatouée dans l'oreille.  
Disparue depuis le 6 septembre au début du Chemin du Puits Saint Marc.  
Merci de contacter le **06 09 50 23 87** ou le **06 62 36 97 72**

